

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 21 août 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 21 août 2017, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Marc Perron, conseiller
Yanick Baillargeon, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 JUILLET 2017 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 27 JUILLET 2017
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Autorisation de libération de placement
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Réaménagement des bureaux municipaux : Décompte progressif #3
 - 8.2 Formation eaux usées : Autorisation de formation
 - 8.3 Contrat d'assurances collectives : Achat regroupé : Solution UMQ
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 9.1 Construction caserne de pompiers :
 - 9.1.1 Mandat d'installation d'une tour DMX-68 et d'une antenne SRL-224
 - 9.1.2 Mandat pour le transfert de la fibre optique

10. VOIRIE

- 10.1 Réfection avenue des Jardins Est et route Saint-Joseph Nord : Décompte progressif #2 (final)

11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Projet de déphosphatation et de mise aux normes de la station d'épuration :
 - 11.1.1 Mandat de services professionnels
 - 11.1.2 Décompte progressif

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Dérogation mineure au 5070, avenue des Champs

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Complexe sportif : Motion de remerciements
- 14.2 Piste cyclable La Doré/Saint-Félicien:
 - 14.2.1 Autorisation de demande dans le Programme de mise en valeur d'Hydro-Québec auprès de la MRC Domaine-du-Roy
 - 14.2.2 Autorisation de demande dans le Programme de soutien des TPI : Récolte de bois
- 14.3 Acceptation du plan directeur du camping municipal

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2017-08-154

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2017-08-155

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUILLET 2017

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 10 juillet 2017 tel que présenté.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2017-08-156

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 27 JUILLET 2017

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal de la séance spéciale du 27 juillet 2017 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

Le maire mentionne qu'il a participé au souper des Maires à La Tuque. Il a participé à une rencontre avec le club de motoneige Les Loups du Nord pour l'achat d'une surfaceuse. Il a participé aux rencontres de la MRC Domaine-du-Roy. Un rapport de ses activités plus précis sera présenté lors de la séance de septembre.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'avril selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé au comité de négociations et aux rencontres de la Municipalité.

Marc Perron a participé à la classique de golf de Produits Forestiers Résolu.

Yanick Baillargeon a participé aux séances du conseil, à la rencontre avec le club de motoneige et à la conférence de presse pour la piste cyclable.

Michel Simard a participé à la rencontre pour la présentation du plan directeur du camping municipal, à la rencontre avec le club de motoneige, aux rencontres du conseil et à la conférence de presse pour la piste cyclable. Il a représenté la Municipalité à la Traversée du Lac St-Jean et au Festival de la Gourgane.

Hélène Gagnon a participé à la conférence de presse pour la piste cyclable, aux rencontres du conseil et à une rencontre du comité d'embellissement.

Pierre-Paul Lalancette a participé aux rencontres du conseil municipal.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 4.4

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2017-08-157

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de juillet 2017 de la Municipalité au montant total de 813 756.68\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	809 017.87\$
- Complexe sportif	2 935.57\$
- Centre des Loisirs	1 372.07\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>431.17\$</u>

POINT 5.2
RÉSOLUTION 2017-08-158
AUTORISATION DE LIBÉRATION DE PLACEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a des projets majeurs en cours;

CONSIDÉRANT QUE les plans de financement comprennent des engagements financiers adoptés par résolution du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les décaissements financiers de la Municipalité de la Paroisse de La Doré sont requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à procéder à la libération de placements pour la somme de 450 000\$ afin d'assurer une liquidité à court terme pour les décaissements financiers requis pour les projets en cours.

POINT 6.0
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE JUILLET 2017

Correspondance

Le résumé de la correspondance du mois de juillet 2017 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions

Aucune question.

POINT 8.1
RÉSOLUTION 2017-08-159
RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX : DÉCOMPTE PROGRESSIF #3

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Architectes Associés, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #3 pour la somme de 95 702.86\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.2
RÉSOLUTION 2017-08-160
FORMATION EAUX USÉES : AUTORISATION DE FORMATION

CONSIDÉRANT les exigences du ministère pour avoir la certification pour opérer dans les eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE les employés des travaux publics ont déjà une partie des exigences d'acquise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La

Doré autorise trois employés municipaux pour la finalisation de la formation eaux usées. Les coûts inhérents à ladite formation sont à la charge de la Municipalité de la Paroisse de La Doré. Également, le conseil municipal demande aux autorités de ne pas exiger la reprise des examens des blocs 1,2 et 4 aux participants car ceux-ci ont déjà rencontré ces exigences.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2017-08-161

CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES : ACHAT REGROUPÉ : SOLUTION UMQ

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les cités et au Code municipal* et à la Solution UMQ, la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus;

ATTENTU QUE Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

ATTENDU QUE la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0.65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat au Groupe Mallette Actuaires Inc. en conséquence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long ;
- que ce conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;
- que l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans ;
- que la Municipalité de la Paroisse de La Doré mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;
- que la Municipalité de la Paroisse de La Doré s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la Municipalité de la Paroisse de La Doré durant le contrat et une rémunération de 0.65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc.;
- que la Municipalité de la Paroisse de La Doré s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes

POINT 9.1.1

RÉSOLUTION 2017-08-162

CONSTRUCTION CASERNE DE POMPIERS : MANDAT D'INSTALLATION D'UNE TOUR DMX-68 ET D'UNE ANTENNE SRL-224

CONSIDÉRANT QUE cet équipement est utilisé par la Municipalité;

CONSIDÉRANT la proposition reçue par Centre de téléphone mobile en date du 20 juin 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate Centre de téléphone mobile pour l'installation d'une tour de communication

DMX-68 et d'une antenne SRL-224 à la nouvelle caserne de pompiers, et ce, pour la somme de 9 240.20\$, plus les taxes applicables et selon la proposition datée du 20 juin 2017.

POINT 9.1.2

RÉSOLUTION 2017-08-163

CONSTRUCTION CASERNE DE POMPIERS : MANDAT POUR LE TRANSFERT DE LA FIBRE OPTIQUE

CONSIDÉRANT les besoins en fibre optique pour la nouvelle caserne de pompiers;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de transférer les équipements présents dans l'ancienne caserne de pompiers;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements sont utilisés par la Municipalité;

CONSIDÉRANT la proposition reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate Groupe D-Tech (10 498.89\$) et Tell-Tech (16 228.51\$) pour le transfert de la fibre optique vers la nouvelle caserne de pompiers, et ce, pour la somme totale de 26 727.40\$, plus les taxes applicables et selon la proposition datée du 23 juin 2017. Au mandat, sera ajoutée la redondance sous réserve du coût à être approuvé.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2017-08-164

RÉFECTION AVENUE DES JARDINS EST ET ROUTE SAINT-JOSEPH NORD : DÉCOMPTE PROGRESSIF #2 (final)

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont terminés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Stantec, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif # 2 (final) pour la somme de 41 296.73\$, plus les taxes applicables et conditionnel à la libération des hypothèques légales.

POINT 11.1.1

RÉSOLUTION 2017-08-165

PROJET DE DÉPHOSPHATATION ET DE MISE AUX NORMES DE LA STATION D'ÉPURATION : MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT le projet de déphosphatation et de mise aux normes;

CONSIDÉRANT la proposition de Englobe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Paroisse de La Doré mandate Englobe pour la les services professionnels requis, et ce, pour la somme de 4 024.78\$, plus les taxes applicables.

POINT 11.1.2

RÉSOLUTION 2017-08-166

PROJET DE DEPHOSPHATATION ET DE MISE AUX NORMES DE LA STATION D'EPURATION : DÉCOMPTE PROGRESSIF

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme WSP, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #1 pour la somme de 48 732.93\$, plus les taxes applicables.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2017-08-167

DÉROGATION MINEURE AU 5070, AVENUE DES CHAMPS

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une dérogation mineure à la propriété du 5070, avenue des Champs, lot 4 595 252, afin de permettre la marge de recul avant de la résidence à 6.64 mètres au lieu de 8 mètres qui est prévue à la réglementation municipale, le tout selon le plan préparé par Dany Renaud, Arpenteur-géomètre.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2017-08-168

COMPLEXE SPORTIF : MOTION DE REMERCIEMENTS

Une motion de remerciements est présentée par Yanick Baillargeon à tous les membres sortants du conseil d'administration du complexe sportif pour le beau travail accompli durant toutes ces années. La Municipalité va accompagner toutes personnes présentant un projet d'activités.

POINT 14.1.1

RÉSOLUTION 2017-08-169

PISTE CYCLABLE LA DORÉ/SAINT-FÉLICIEN: AUTORISATION DE DEMANDE DANS LE PROGRAMME DE MISE EN VALEUR D'HYDRO-QUEBEC

CONSIDÉRANT les dispositions du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec (PMVI);

CONSIDÉRANT QUE des sommes provenant de ce programme seront attribuées à la MRC Domaine-du-Roy pour soutenir des projets admissibles sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE Hydro-Québec a un programme de Mise en valeur proposant des sommes à être investies dans le milieu dont les plans de financement prévoient la contribution d'Hydro-Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a un projet de piste cyclable en voie de réalisation en partenariat avec la Ville de Saint-Félicien, le Centre de conservation de la biodiversité boréale et la Corporation du Moulin des Pionniers inc. ;

CONSIDÉRANT QUE le concept du projet a été soumis et discuté auprès des deux municipalités et de la Corporation Véloroute des bleuets ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs éléments de financement du projet ont été identifiés dont certains en provenance de la Municipalité de La Doré ainsi que de la MRC du Domaine-du-Roy, de la Ville de Saint-Félicien et des gouvernements provincial et fédéral;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande à la MRC Domaine-du-Roy de participer à la hauteur de 200 000\$ dans le projet de piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien, et ce, en regard du Programme de mise en valeur intégrée pour la réalisation de la ligne de transport d'énergie Chamouchouane-Bout-de-L'Îles.

POINT 14.1.2

RÉSOLUTION 2017-08-170

PISTE CYCLABLE LA DORÉ/SAINT-FÉLICIEN: AUTORISATION DE DEMANDE
DANS LE PROGRAMME DE SOUTIEN DES TPI : RÉCOLTE DE BOIS

CONSIDÉRANT QU'il y a eu récolte de bois sur des terrains de la Municipalité de la Paroisse de La Doré dont le bois appartenait à la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT les ententes réalisées lors de cette récolte;

CONSIDÉRANT le projet de piste cyclable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande à la MRC Domaine-du-Roy de contribuer à la hauteur de 150 000\$ dans le projet de piste cyclable reliant La Doré à St-Félicien, et ce, à même les revenus de la coupe de bois réalisée sur les terrains de la MRC Domaine-du-Roy présents sur le territoire de la Municipalité de la Paroisse de La Doré.

POINT 14.3

RÉSOLUTION 2017-08-171

ACCEPTATION DU PLAN DIRECTEUR DU CAMPING MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la présentation du plan directeur préparé par la firme Jean-Yves Bouchard, Urbaniste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le plan directeur proposé dans le projet de camping municipal, autorise les démarches pour la recherche de financement et autorise la formation d'un comité afin d'en assurer la réalisation.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2017-08-172

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h45, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette de lever la présente séance.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale

Questions